

**PROPOSITION D'UN CADRE D'ANALYSE ASSOCIANT LES APPROCHES
PROCESSUELLE ET TERRITORIALE POUR ETUDIER LES DEMARCHES
COLLECTIVES DE VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE :**

LE CAS DE L'AOP FIN GRAS DU MEZENC

CHABRAT S. (1,2,3,4)

(1) Irstea, UMR 1273 Métafort, F-63172 Aubière, France

(2) AgroParisTech, UMR 1273 Métafort, F-63172 Aubière, France

(3) INRA, UMR 1273 Métafort, F-63122 Saint Genès Champanelle, France

(4) Clermont Université, VetAgro Sup, UMR 1273 Métafort, F-63370 Lempdes, France

Résumé

Plus seulement considéré comme une activité de production, l'élevage contribue également au développement durable des territoires ruraux (Guicheney, 2001). Pour maintenir cette activité sur des zones difficiles, telles que les moyennes montagnes d'Auvergne, une des pistes identifiées porte sur la spécification des produits, basée sur la qualité et le lien au territoire (Rieutort, 2009). Ces démarches de territorialisation de la qualité sont basées sur une dynamique collective, associant acteurs de la filière et acteurs du territoire. D'après un inventaire des démarches collectives de différenciation de la viande bovine en Auvergne, nous avons pu constater une forte hétérogénéité en termes de nature, de répartition géographique ainsi que de développement de ces initiatives selon les territoires. Nous questionnons donc le rôle du territoire, au travers de ses composantes territoriales, sur la mise en place et le développement des démarches collectives de valorisation de la viande. Pour ce faire, nous proposons un cadre d'analyse s'appuyant sur l'approche processuelle de Mendez et al. (2010), et associant une approche territoriale, afin de prendre en compte dans une même analyse les dimensions temporelle et spatiale. Cette approche théorique et méthodologique sera illustrée par une étude de cas, celle de l'AOP Fin Gras du Mézenc.

Mots clé

Analyse processuelle – Territoire – Ingrédients – Trajectoire - AOP Fin Gras du Mézenc

Introduction

En Auvergne, comme dans les autres zones de moyenne montagne, l'agriculture s'est adaptée aux contraintes du territoire mais également aux politiques de modernisation. Malgré des mesures de soutien et de compensation des handicaps sur ces zones difficiles, les difficultés économiques sont restées prégnantes pour les éleveurs (Diry, 1995). Conscients de n'être peu ou pas concurrentiels, certains d'entre eux ont choisi de se positionner sur une logique de qualité (Allaire et Sylvander, 1997) en mettant en place, à partir des années 1980-1990, des démarches de différenciation et de valorisation des produits agricoles (Peyrache-Gadeau et al., 2008). Plusieurs travaux montrent l'importance de la dimension collective au sein de ces démarches, associant acteurs de la filière et du territoire (Mormont, 2001). À travers l'inventaire de ces démarches collectives de valorisation des produits, pour la filière viande bovine en Auvergne plus particulièrement, nous avons repéré une importante hétérogénéité régionale en termes de répartition géographique tout d'abord. En effet, d'un département à un autre, le nombre de démarches collectives varie du simple au double. L'hétérogénéité se traduit également en termes de nature et de développement des démarches collectives ; alors que l'AOP Fin Gras favorise une entrée par l'origine du produit et voit ses volumes croître tous les ans, la démarche Génisse Charolaise des Combrailles a périclité au bout de dix ans, alors qu'elle valorisait une race et une origine géographique. En d'autres termes, la dynamique existante autour des démarches collectives de valorisation de la viande est variable d'un territoire à un autre. Plusieurs auteurs ont cherché à comprendre les déterminants de ces démarches collectives, mais toujours de manière partielle en se focalisant sur une seule composante territoriale, tels que les ressources, la proximité ou encore les réseaux par exemple. Dans le cadre du projet COFAMI (Schermer et al., 2011), des travaux ont cependant montré que l'action collective pouvait être liée à la fois aux éléments de contexte (politique, économique, social...) mais également aux ressources disponibles (financiers, humains, naturels...). Ils soulignent ainsi l'interdépendance entre différents facteurs propres au territoire mais également extérieurs à celui-ci. Nous inscrivant dans la lignée de ces travaux, nous questionnons donc le rôle du territoire et plus particulièrement des composantes territoriales qui le constituent, sur la mise en place et le développement des démarches collectives de différenciation et de valorisation de la viande bovine en Auvergne. Pour ce faire, nous proposons dans cet article un cadre d'analyse s'appuyant sur les travaux de Mendez et al. (2010) concernant l'analyse processuelle, afin de prendre en compte la dimension temporelle de la démarche collective. Nous y associons une dimension territoriale, dans le but d'identifier les composantes du territoire qui entrent en jeu dans le développement de l'initiative. Le territoire est ici considéré comme un système, composé de trois sphères en interaction: matérielle, organisationnelle et idéelle (Le Berre, 1995).

Après avoir présenté le cadre d'analyse, au travers des deux approches processuelle et territoriale, nous reviendrons sur la méthodologie employée : raconter, coder et représenter. Nous l'appliquerons, dans une seconde partie, au cas de l'AOP Fin Gras du Mézenc, viande persillée issue de bœufs et de génisses pâturent l'été sur les prairies naturelles et engraisés durant le dernier hiver à l'étable à partir de foin récolté sur la zone de production. Les raisons du choix de cette démarche sont doubles. Tout d'abord elle permet de prendre du recul car le

Fin Gras date d'une vingtaine d'années. Deuxièmement, les informations relatives à cette initiative étant riches et structurées, elles facilitent la compréhension du processus et de la méthodologie employée. Dans un troisième temps, nous mettrons en évidence les principaux résultats relatifs à l'analyse processuelle du Fin Gras et tenterons de voir s'ils sont généralisables. Enfin, dans une quatrième partie, nous discuterons des forces et faiblesses du cadre d'analyse et de la méthodologie proposée dans cette communication.

1. Pour une prise en compte du temps et du territoire : cadre d'analyse et méthodologie

Les démarches collectives, en tant qu'objets de recherche dynamiques inscrits dans la durée, constituent des phénomènes sociaux complexes à appréhender, au sein desquels le temps n'est pas une simple variable mais bien une dimension structurante de l'action. En ce sens, l'approche processuelle est adaptée à la compréhension de la trajectoire des démarches collectives (1.1). Cependant, dès lors que le processus analysé est territorialisé et que l'on s'interroge sur les liens entre territoire et action collective, la dimension temporelle de l'approche processuelle ne suffit plus ; il nous faut alors intégrer une approche territoriale. Nous proposons donc croiser ces deux approches, processuelle et territoriale, en combinant deux concepts clé : les ingrédients et les composantes territoriales (1.2). Afin de faciliter la prise en main de ce cadre d'analyse, nous proposons une démarche méthodologique en trois temps : raconter, coder et représenter (1.3).

1.1 L'approche processuelle et le concept d'ingrédient

Dans leur ouvrage collectif, Mendez et al. (2010) proposent un cadre théorique et méthodologique d'analyse des processus biographiques et organisationnels, reposant sur quatre concepts clé : les ingrédients, les moteurs, les séquences et les bifurcations. Partant de l'idée que tout phénomène social se comprend et s'explique au travers du ou des contexte(s) dans lequel il se déroule, les auteurs ont tout d'abord investi le concept d'ingrédient. En effet, pour eux, le contexte n'est pas « *une simple toile de fond de la trajectoire d'un projet mais un véritable acteur de celle-ci* » (Brochier et al., 2010) puisque certains des éléments qui le composent, agissent directement sur la trajectoire : ce sont les ingrédients. Si ces ingrédients n'intervenaient pas, le processus n'aurait pas la même trajectoire, il serait différent voire inexistant. Au contraire des autres éléments constitutifs du contexte, les ingrédients sont actifs puisqu'ils agissent comme des contraintes qui limitent l'action ou bien comme des ressources qui la nourrissent (Mendez et al., 2010).

Les ingrédients ne sont pas figés, ils peuvent se mettre en mouvement sous l'influence de moteurs qui transforment leurs configurations. Le moteur peut être défini comme le mécanisme génératif du mouvement des ingrédients et de leurs assemblages au cours du temps (Van de Ven et Poole, 1995) ; les auteurs en ont définis quatre types, selon les changements qu'ils génèrent sur la trajectoire. Le moteur *programmatische* tout d'abord, qualifié aussi de « cycle de vie », rend compte d'un changement programmé du processus où

l'état final et les séquences sont connus d'avance. La ligne de conduite du processus est tracée, elle ne changera de cap qu'à l'arrivée d'un nouveau moteur. Le moteur *évolutionniste* correspond quant à lui à la transformation d'un objet ou d'une population, sous l'influence de trois mécanismes. Tout d'abord, des variations se produisent. Ces dernières seront alors conservées ou rejetées sous l'effet d'une sélection. Ensuite, les transformations apportées pourront être gardées et reproduites par des mécanismes de rétention. L'objet au cœur de l'évolution peut être de différentes natures et correspondre par exemple à des individus, des projets mais également à des savoirs et des compétences. Le troisième moteur est dit *dialectique* puisqu'il rend compte de tensions entre divers ingrédients. Celles-ci se soldent par une stabilité, un statu quo lorsque les forces s'équilibrent ou par la création d'un nouvel arrangement d'ingrédients lorsque l'une des forces en présence prend l'ascendant sur l'autre. Enfin, dans le cas du moteur *téléologique*, le mouvement est généré par l'existence d'un objectif commun et la tentative collective de l'atteindre. Tout est fait pour accéder à un état final visé, les actions et choix orchestrés iront dans le sens de cette finalité.

La mise en mouvement des ingrédients et de leurs assemblages sous l'impulsion de moteurs génère un nouvel arrangement de ces derniers et donc le passage à une autre séquence. Celle-ci est définie comme un segment temporel au sein duquel les ingrédients sont ordonnés d'une manière singulière ; un processus est donc constitué de plusieurs séquences. On passe des unes aux autres dès que la configuration et l'articulation des ingrédients change, c'est-à-dire lorsque ces derniers apparaissent ou disparaissent, deviennent actifs ou passifs. À partir de ces trois premiers concepts (ingrédient, moteur et séquence), il est possible de reconstruire la trajectoire et d'analyser son mouvement, cependant ils ne permettent pas de tenir compte des réorientations brutales au sein de la trajectoire. C'est pourquoi, l'analyse processuelle est établie sur un quatrième concept-clé : la bifurcation. Comme la séquence, la bifurcation correspond à un segment temporel d'une trajectoire cependant celle-ci est caractérisée par une recomposition intense de la configuration des ingrédients, qui débouche sur un changement d'orientation (Mendez et al., 2010).

L'approche processuelle permet de répondre à la question du « comment », c'est-à-dire comment le projet, ou la démarche collective dans notre cas, s'est produite, comment a-t-elle évolué, sous l'influence de quels types et combinaisons d'ingrédients? Cette question converge avec notre problématique, concernant le rôle des conditions territoriales sur la mise en place et le développement des démarches collectives ; c'est-à-dire « comment le territoire impacte le développement de ces initiatives ». Bien que l'analyse processuelle semble adaptée à notre questionnement, elle ne permet pas encore de différencier les ingrédients selon leur nature, or il en existe une importante diversité. En effet, comme l'expliquent Mercier et Oiry (2010), le contexte est composé d'éléments de natures très distinctes, à la fois environnementale (milieux physiques, paysage, saison...), institutionnelle (cadre, organisations, lois, règles...), culturelle (représentations, valeurs...) et sociale (acteurs individuels ou collectifs mis en relation), qui appartiennent à des niveaux et à des sphères distinctes. La proposition que nous faisons dans cette communication est donc de combiner l'approche processuelle présentée ci-dessus avec une approche territoriale, au sein de laquelle le territoire est considéré comme un système composé de trois sphères en interaction.

1.2 L'approche territoriale : le territoire vu comme un système

À travers la définition de Gumuchian et Pecqueur (2007), pour qui le territoire est « *un objet géographique dynamique construit par les acteurs autour d'une matrice de ressources* », on voit apparaître deux dimensions : une première matérielle qui rend compte de l'espace géographique et des ressources et une seconde plus pratique, faisant référence à la manière dont les acteurs construisent le territoire. Certains auteurs envisagent également l'existence d'une troisième dimension, correspondant aux perceptions et représentations que se font les acteurs de l'espace (Di Méo et Buléon, 2005; Moine, 2006). C'est ce que montre la définition de Bailly et al. (1995) cité par Mendez et Mercier (2006), pour qui le territoire est « *une organisation combinant une localisation, un héritage culturel, un processus d'appropriation de l'espace par un groupe qui a conscience d'une identité, un processus de gestion, d'aménagement et d'autoreproduction* ». Plusieurs auteurs défendent donc l'idée que le territoire est composé de trois sphères, tantôt qualifiés de « *dimensions identitaire, matérielle et organisationnelle* » (Laganier et al., 2002), « *d'espace structuré, espace géré et espace perçu* » (Houdart et al., 2007) ou encore de « *facettes existentielle, physique et organisationnelle* » (Le Berre, 1995). Nous parlerons, dans cette communication des dimensions matérielle, idéale et organisationnelle. En interaction les unes avec les autres, ces trois dimensions forment le système territoire. Chacune de ces dimensions du territoire est faite de composantes territoriales, c'est-à-dire d'éléments du territoire qui ont un impact positif ou négatif sur le développement des actions coordonnées des hommes.

La dimension matérielle du territoire, qui fait référence au milieu physique et à l'environnement (Glon et Pecqueur, 2006), se caractérise par les ressources et la proximité géographique existante entre elles. En effet, le territoire est composé d'un ensemble d'éléments et plus précisément de ressources latentes qui attendent d'être révélées par l'action de l'homme. Les ressources peuvent être de nature très différentes (naturelle, financière, culturelle...) et sont réparties de manière hétérogène sur le territoire. Il existe donc entre elles une certaine distance, c'est-à-dire une proximité géographique considérée comme neutre au départ (Torre et Beuret, 2012), mais qui pourra être activée par l'action de l'homme. Ces ressources constituent un potentiel mobilisable par les acteurs pour mettre en place leur projet.

En fonction des perceptions et représentations que se font les acteurs de leur territoire et plus particulièrement des ressources qui le composent, se crée une seconde dimension territoriale qualifiée d'idéelle. Le territoire revêt alors une dimension symbolique, une identité que lui confèrent les individus et qui peut être véhiculée par un nom, des limites, une histoire, des savoir-faire et des traditions mais également par des groupes sociaux qui le font exister (Colletis et Pecqueur, 2004; Di Méo et Buléon, 2005; Lévy et Lussault, 2003). Cette dimension idéale est nécessaire pour étudier les démarches collectives puisque c'est en fonction des rapports particuliers qu'un individu ou un groupe entretient avec son territoire, au travers de sentiments d'appartenance et d'appropriation, qu'il va adapter les actions à mener sur celui-ci.

De fait, après s'être représenté le territoire, les acteurs s'organisent pour l'aménager et le gérer au travers de sa dimension organisationnelle ; c'est-à-dire « *celle des acteurs qui font le*

territoire, des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'opposent, s'allient et finalement aménagent » (Moine, 2006). Pour ce faire, les acteurs développent des relations les uns avec les autres et construisent donc des réseaux. La coordination entre acteurs se fait également au travers des dispositifs de gouvernance, à la fois multi-acteurs (individuel/collectif, privés/publics, associations ...) mais également multi-niveaux (locale, régionale, européenne...). La gouvernance, pouvant être considérée comme un outil de pilotage facilitant les prises de décision et la construction d'un projet, semble pouvoir influencer le développement des démarches collectives ; encore plus aujourd'hui avec l'évolution des modes de gouvernance, passant d'une organisation verticale et hiérarchique, à un fonctionnement territorial horizontal basé sur les réseaux et la proximité organisée. Parler de proximité organisée, c'est faire référence à la manière dont les individus sont proches, autrement que géographiquement. Selon Gilly et Torre (2000), la proximité organisée s'explique au travers de deux logiques dites d'appartenance et de similitude. La première logique fait référence à l'appartenance de plusieurs acteurs à un même réseau, ceux-ci développant alors des relations communes ou directes entre eux. La seconde logique, de similitude, correspond à l'adhésion de divers individus à des références communes, les individus se ressemblent car ils ont les mêmes normes, les mêmes valeurs.

Ces différentes composantes du territoire tendent à rappeler la notion d'ingrédient, en tant qu'élément du contexte agissant sur la trajectoire sous forme d'atout ou de contrainte. Nous proposons donc de combiner la notion d'ingrédient avec celle de condition territoriale, en précisant pour chaque ingrédient à quelle dimension territoriale il appartient. Cela permet de ne plus appréhender le contexte comme un tout mais bien de rendre compte de toutes ses particularités. Cette spécification des ingrédients doit permettre de prendre en compte la dimension spatiale du contexte en même temps que la dimension temporelle. De plus, recourir à la notion d'ingrédient permet de préciser ce qui fonde, compose chacune des composantes territoriales ; cette notion étant établie à une échelle plus fine. Par exemple, lorsque l'on parle de ressource, ayant trait à la dimension matérielle du territoire, nous avons peu de précisions sur ce qu'elle recouvre ; grâce à l'identification des ingrédients, nous pourrions affirmer qu'elle compte une ressource herbagère de qualité ainsi que des bâtiments d'élevage adaptés à l'engraissement par exemple. Le passage de la notion de composante territoriale à celle d'ingrédient peut être comprise comme un simple changement d'échelle : du territoire à la démarche.

Nous proposons donc de distinguer tout d'abord, les ingrédients territoriaux, c'est-à-dire propres à un territoire donné et les ingrédients extérieurs au territoire, indépendants de ce dernier. Ceux-ci sont communs à un ensemble de territoire et s'établissent à des échelles plus vastes (régionale, nationale voire internationale) ; ils ont trait à la filière, aux politiques ainsi qu'aux acteurs extérieurs à la zone. Pour ce qui est des ingrédients territoriaux, nous les déclinons selon les trois sphères du territoire :

- Ingrédient matériel (IM) correspondant à des éléments physiques tels que l'existence d'un abattoir sur la zone ou la présence d'une flore prairiale riche et diverse
- Ingrédient idéal (II) faisant référence aux éléments culturels comme une pratique ou un savoir-faire par exemple

- Ingrédient organisationnel (IO), regroupant des éléments de nature structurelle et sociale tels que la constitution d'une coopérative ou la mise en place d'un projet à l'échelle territoriale

Cette adaptation de l'approche processuelle de Mendez et al. (2010) nécessite de faire évoluer la démarche méthodologique. Alors que ces auteurs prévoyaient un travail en deux temps : narration et codage, nous proposons une démarche en trois temps, allant jusqu'à la représentation graphique.

1.3 Une démarche en trois temps : décrire, coder et représenter

D'après les travaux de Langley (1999), différentes méthodologies d'analyse des trajectoires de projets existent, cependant celles-ci sont prises en tension entre une recherche de précision concernant les données collectées et traitées et une volonté de généraliser et transférer les résultats produits. Afin de répondre conjointement à ces deux objectifs, nous proposons de combiner plusieurs méthodes, celles-ci offrant des complémentarités intéressantes entre finesse des résultats et montée en généralité. Pour ce faire, nous nous appuyons tout d'abord sur les deux méthodes mises en jeu dans l'approche processuelle : la méthodologie narrative qui est incontournable pour identifier finement les ingrédients et la décomposition temporelle qui permet de coder les différents éléments qui composent la trajectoire d'un projet (moteurs, séquences, ingrédients et bifurcations) (Brochier et al., 2010). De notre point de vue, ces deux méthodologies sont tout à fait pertinentes pour l'approche processuelle et territoriale de démarches collectives, néanmoins elles s'arrêtent à un niveau de détail trop important qui rend difficile la montée en généralité et les comparaisons de plusieurs initiatives. C'est pourquoi nous proposons d'associer une troisième méthodologie, qualifiée de graphique. L'intérêt de cette dernière est de rendre visible certaines données, jugées pertinentes dans l'analyse du processus de la démarche collective. De plus, elle permet de représenter sur un même schéma des données situées à différentes échelles spatiales et temporelles et de faire le lien entre celles-ci. Les trajectoires ainsi construites peuvent être plus facilement comparables et permettent de faire émerger des situations équivalentes ou au contraire très différentes. Tout l'intérêt de notre travail est alors d'analyser quels ingrédients, et plus largement quels ingrédients territoriaux sont responsables de ces différences et/ ou similitudes.

1.3.1 Décrire pour conter l'histoire

Selon Mendez et al. (2010), tout processus est construit comme une histoire, faite d'une succession d'actions et d'événements dont l'analyse implique un travail complexe de description et d'analyse. La reconstitution du processus nécessite en premier lieu de collecter les données et de raconter l'histoire de la démarche collective. La description détaillée de la trajectoire passe en effet par une méthodologie narrative incontournable pour identifier finement les ingrédients de la trajectoire (Langley, 1999 ; Brochier et al., 2010). Pour ce faire, il est nécessaire de combiner la lecture de documents historiques et la réalisation d'entretiens semi-directifs (Langley, 1999). Alors que le premier type d'informations est souvent neutre, synthétique et centré sur un événement spécifique, les propos recueillis lors d'entretiens

offrent un degré de détails plus important ainsi qu'un positionnement de la part de l'interviewé. Dans le cas dont nous rendons compte dans cette communication, une vingtaine d'entretiens ont été réalisés, auprès d'acteurs de la filière bovin viande (éleveurs, abatteurs, bouchers, restaurateurs ...) mais aussi d'acteurs politiques (conseillers généraux, maires...) et techniques (chargés de mission à la Chambre Agriculture, au Parc Naturel Régional, chercheurs de l'INRA ...). Ces entretiens semi-directifs d'une 1h30 en moyenne ont été retranscrits à l'aide du logiciel SONAL© et décomposés en fonction de grandes thématiques (acteurs de la démarche, structuration de la filière, les prix, les fêtes ...). C'est à partir de ces jeux de données que l'histoire de la démarche a pu être reconstruite avec l'appui des documents écrits qui servent principalement à resituer dans le temps les événements avec des dates précises et de conforter ou non les propos des interviewés, révélés au travers de nombreux verbatims.

1.3.2 Coder et séquencer pour faire apparaître le squelette du processus

Une fois le travail de narration réalisé, il faut passer à la seconde étape de définition et de codage des ingrédients. Au fil du texte, il faut alors repérer les éléments qui agissent sur la trajectoire, en se posant cette question : « si cet élément disparaissait, la trajectoire aurait-elle évolué de la même manière ? ». Si la réponse est oui, cet élément n'est pas un ingrédient ; si c'est non, c'est un ingrédient et il faut alors se demander s'il contraint le processus ou, au contraire, s'il le nourrit. Une fois ces ingrédients repérés, il reste à les classer, tout d'abord en distinguant s'ils appartiennent au territoire ou non, puis en précisant de quelle sphère territoriale ils dépendent. Le codage des ingrédients est la première phase de la décomposition temporelle, il faut ensuite observer leurs assemblages afin de délimiter les séquences et de définir les types de moteurs responsables de leurs mises en mouvement. Cette codification est un premier pas vers la troisième méthode utilisée : celle de la représentation graphique de la trajectoire.

1.3.3 Représentation graphique de la trajectoire

Ces deux premières étapes suffisent à rendre compte de la trajectoire ainsi que des ingrédients qui impactent le développement de la démarche analysée, cependant, elles ne permettent pas de monter en généralité et de sortir du cas d'étude. En effet, le degré de détail étant trop important, l'ensemble des données ne peuvent être comparés d'une démarche à une autre. C'est pourquoi nous proposons d'associer une troisième étape, qualifiée de graphique, consistant à repositionner sur un axe longitudinal, borné par les dates de début et de fin de la démarche (ou bien par la date actuelle si la démarche est toujours en cours), les ingrédients, les séquences, les moteurs ainsi que les bifurcations, s'il y en a eu. Un code couleur a été instauré pour différencier les sphères territoriales auxquelles les ingrédients appartiennent ; cela permet d'un simple coup d'œil d'observer le poids de l'une ou l'autre des conditions territoriales. De plus, une distinction est réalisée entre les ingrédients, selon s'ils sont préexistants à la démarche (telle que la ressource herbagère) ou bien le fruit de cette dernière (telle que la construction d'un réseau professionnel autour de la viande bovine avec les éleveurs, les bouchers, les grossistes ...). En effet, on constate que certains éléments, résultant de la démarche, s'inscrivent petit à petit dans le territoire et agissent au sein du contexte ; ils

doivent donc être considérés comme des ingrédients. Cette ultime étape de représentation permet de donner à voir uniquement les éléments structurants du processus, de les ordonner dans le temps et de pouvoir les comparer facilement d'un cas à un autre.

Cette présentation de l'approche processuelle combinée à l'approche territoire étant assez conceptuelle, nous avons choisi de l'illustrer à travers le cas du Fin Gras du Mézenc, une démarche collective de valorisation de la viande bovine, située à cheval sur les régions Auvergne et Rhône-Alpes et faisant l'objet d'une Appellation d'origine Protégée.

2. L'AOP Fin Gras du Mézenc : une trajectoire en 7 séquences

Le processus de la démarche Fin Gras du Mézenc a débuté dans le début des années 1990 et est toujours en cours actuellement. Les vingt années qui se sont écoulées ont été marquées par un événement majeur, l'obtention en 2006 de l'AOC devenue AOP en 2013. Cette initiative s'est développée de façon continue, tant du point de vue du nombre d'animaux produits, passant de 50 à 650 bêtes par saison, que de l'effectif des éleveurs, une centaine produisent du Fin Gras actuellement alors qu'ils n'étaient qu'une dizaine en 1996. Ces évolutions ne sont pas terminées puisque le processus de la démarche Fin Gras du Mézenc est toujours en cours. Il compte actuellement sept séquences mais ce nombre pourra bien sûr progresser avec le temps.

2.1 Séquence 1 – Recherche bibliographique et naissance d'une idée – 1993 à octobre 1994

Situé sur une *zone de confins (IM1)*¹, à cheval sur deux départements et deux régions, *l'identité territoriale du Mézenc (III)* n'est pas toujours visible de l'extérieur bien qu'elle soit revendiquée par certains. Dans un contexte de *déprise du territoire (IM2)* et de *réflexion sur la mise en place d'un PNR en Ardèche (IO1)*, les membres de *l'association patrimoniale des Amis du Mézenc (IO2)*, en place depuis 1987, se sont inquiétés de voir disparaître le territoire. Deux acteurs extérieurs à la zone mais revendiquant un sentiment d'appartenance au Mézenc du fait d'origines familiales, *Mermet et Léogier (IO3)*, se sont donc plus particulièrement investis pour faire reconnaître et émerger le massif du Mézenc. Ayant une expérience des problématiques rurales de par leurs activités professionnelles, ces deux protagonistes ont rapidement mis en évidence le rôle de la *population agricole (IM3)* dans le maintien d'une vie locale puisqu'elle représente **40 à 50% des actifs** sur le territoire. Ces deux protagonistes ont alors mené des recherches centrées sur l'agriculture et pour cela, ont mobilisé de nombreuses *études déjà réalisées sur cette activité (IM4)*. Celles-ci mettaient en

¹ Chaque ingrédient sera identifié par un numéro, correspond à l'ordre chronologique d'arrivée ainsi que par une lettre, en référence à la dimension du territoire à laquelle ils appartiennent : matérielle (IM), idéale (II), organisationnelle (IO). On mettra en évidence également des ingrédients hors territoire propres à la filière (IF), aux politiques (IPo) et aux acteurs extérieurs (IA). Il en va de même pour les moteurs qui sont repérés par un chiffre et une lettre selon leur nature : programmatique (MP), évolutionniste (ME), dialectique (MD) ou téléologique (MT). L'ensemble des ingrédients et moteurs seront représentés au sein d'une figure globale (Cf. Figure 1, p.17), résumant la totalité du processus.

évidence deux ingrédients caractéristiques du Mézenc, une *ressource herbagère pastorale (IM5)* ainsi qu'une *tradition d'engraissement hivernal des bovins : le bœuf de Pâques (II2)*. Cette production, toujours présente chez quelques éleveurs laitiers, a suscité la curiosité de Mermet et Léogier, qui ont alors imaginé la remettre au goût du jour et la valoriser.

Au cours de cette séquence, dix ingrédients appartenant aux trois sphères du territoire ont pu être repérés. Ceux-ci répondent à un unique moteur, qualifié de téléologique puisqu'il se fonde sur la poursuite de deux objectifs conjoints : *faire émerger le Massif du Mézenc et valoriser le patrimoine à des fins de développement local (MT1)*.

2.2 Séquence 2 – Construction d'un collectif porteur de projet – Octobre 1994 à mars 1996

Le point de départ de cette seconde séquence correspond à la première réunion organisée par Mermet et Léogier en Octobre 1994, durant laquelle ils ont présenté pour la première fois leur idée à des acteurs extérieurs au cercle de l'association des Amis du Mézenc. Pour ce faire, ils ont mobilisé des *réseaux locaux d'interconnaissance familiaux, professionnels et politiques (IO4)*, existant sur le Mézenc. Les premiers échanges se font avec deux conseillers généraux situés de chaque côté du Massif, l'un en Haute-Loire et l'autre en Ardèche. Ceux-ci avaient déjà tenté de porter des projets communs à l'échelle du Massif, mais sans succès. Face à ces *échecs successifs (IO5)*, ces deux élus ont vu dans l'idée de Mermet et Léogier, le moyen de relancer une dynamique ; ils entrent alors immédiatement en action en relayant l'information aux mairies. Au sein d'une d'elle, un éleveur (Exbrayat), membre du conseil municipal, se voit confier la tâche de constituer un noyau d'agriculteurs motivés par la démarche et prêts à s'investir dans la production de Bœuf de Pâques. Pour atteindre cet objectif, il mobilise son propre *réseau local d'interconnaissance (IO4)*, constitué principalement d'éleveurs au sein duquel il joue un rôle de meneur. En plus de l'envie de faire renaître une tradition agricole, les éleveurs se sont engagés pour sortir du fonctionnement très structuré de la *filière viande*, tournée vers le *maigre et l'export (IF1)*. En parallèle de Mr Exbrayat, Mermet et Léogier ont eux aussi œuvré à construire un noyau d'éleveurs pour porter le projet, dont Mr Bonnefoy, un jeune producteur dynamique, qui deviendra par la suite le président du collectif. En février 1995, une réunion de travail est conduite associant les éleveurs, les deux acteurs politiques ainsi que Mermet et Léogier. Au cours de celle-ci, ces derniers conviennent de réaliser une étude ethnologique sur le Mézenc. Afin d'obtenir des financements, les deux acteurs politiques se structurent en créant *l'association des Élus du Mézenc (IO6)* et obtiennent de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) une enveloppe de 15000€. Cette étude ethnologique permet de mettre en évidence les ingrédients qui fondent l'identité de la production : la *ressource herbagère et la flore particulière du Mézenc (IM5)* ainsi que les *savoir-faire et pratiques de fenaison, d'engraissement et de commercialisation (II2)*. Les résultats sont présentés lors de la réunion de lancement du projet en octobre 1995, qui réunit tous les acteurs pouvant être parties prenantes de l'initiative. Cette réunion a généré le choix du nom du produit : le « Fin Gras », la proposition de mise en place d'une AOC et l'engagement sur la réalisation d'une fête du Fin Gras tous les ans, dans le but de promouvoir le produit et le territoire.

Trois nouveaux ingrédients ont été identifiés au cours de cette séquence, faisant tous référence à la dimension organisationnelle du territoire. Ceux-ci répondent à un objectif commun qui est de **développer un réseau d'acteurs autour du projet afin de le porter et le piloter (MT2)**, constituant le second moteur téléologique de cette démarche. Le moteur ayant trait à la constitution d'un collectif, les ingrédients organisationnels semblent les plus adaptés pour y répondre ; on voit donc d'ores et déjà apparaître une concordance entre la nature du moteur et le type d'ingrédients.

2.3 Séquence 3 – Lancement du Fin Gras et candidature AOC – Mars 1996 à décembre 1998

Cette troisième séquence correspond au lancement de la production d'animaux Fin Gras. Pour ce faire, les éleveurs se sont structurés et ont créés **l'association Fin Gras du Mézenc (IO7)**, dépositaire d'une marque pour protéger le produit (le « Fin Gras »). L'engraissement des animaux a débuté durant l'hiver 1996, au cours duquel 48 bêtes Fin Gras ont été produites. Face à la **diversité d'acteurs de l'aval de la filière viande bovine (IO8)** présents sur le territoire, les éleveurs membres de l'association Fin Gras ont fait des essais quant à la commercialisation des animaux. Ils ont tout d'abord fait le choix de travailler avec la coopérative du Mézenc pour la collecte (créée dans les années 1970 par des éleveurs dynamiques de la zone, réalisant l'achat en ferme des animaux) et le Supermarché Super U pour la commercialisation. Cette collaboration s'est avérée être un échec car le supermarché ne respectait pas le cahier des charges et que la coopérative menait une politique de centralisation des achats, allant à l'encontre de la logique du Fin Gras. Les éleveurs se sont alors tournés vers les bouchers de la zone, avec qui il existait des **traditions de commercialisation (II2)**. Les bouchers s'étant sentis exclus la première année ont posé un ultimatum: « c'est eux ou nous ». Depuis 1997, la commercialisation du Fin Gras se fait donc avec les bouchers.

Cette première année de production s'est faite dans un contexte de **crise de la vache folle (IF2)**, d'ampleur internationale. Celle-ci n'a pas eu d'impacts majeurs si ce n'est de conforter la demande des consommateurs pour les produits de qualité ; segment de marché sur lequel souhaitait se positionner le Fin Gras en déposant en 1997 un dossier de demande d'AOC à l'INAO. En effet, c'est à cette époque que les **AOC ont été ouvertes à d'autres produits que le vin (IPo1)**. Afin de consolider leur démarche et prétendre à l'AOC, l'Association Fin Gras a candidaté à un **projet sur les systèmes de production extensifs de type bovin viande (IF3)**, porté par l'Association National de Développement Agricole (ANDA) afin de commencer à travailler sur la qualification du produit et d'ouvrir le réseau vers des acteurs scientifiques. Pour épauler les éleveurs, un poste de technicien a été créé au sein de l'association en 1998, grâce à la **politique des emplois jeunes (IPo2)**. En parallèle du lancement de la production, un travail de promotion a été mené dès cette troisième séquence avec la mise en place de la première fête du Fin Gras en 1996.

Cette troisième séquence peut être définie comme une phase de tâtonnement puisque les éleveurs ont essayés différentes formes de commercialisation et ont fini par choisir les

bouchers. Ces évolutions menées au sein du collectif rendent compte d'un moteur évolutionniste, dont l'enjeu est de **trouver les acteurs de la filière les plus adaptés pour produire et commercialiser le Fin Gras (ME3)**. Du point de vue des ingrédients, c'est une fois encore la dimension organisationnelle qui prédomine bien que les sphères matérielle et idéale soient représentées. Enfin, il faut noter le poids des ingrédients extérieurs au territoire au sein de cette séquence, au nombre de quatre ; qui bien qu'ils n'impactent pas directement la démarche, la conforte et vont dans le sens de la stratégie établie c'est-à-dire la qualité.

2.4 Séquence 4 – Travail collectif pour l'obtention de l'AOC – Janvier 1999 à juin 2006

En 1999, les responsables du Fin Gras sont convoqués par l'INAO, qui n'a pas donné de nouvelles depuis le dépôt de la demande d'AOC en 1997. Celle-ci leur présente un refus. Convaincus du bienfondé de leur demande, les représentants du Fin Gras ne s'arrêtent pas là et tentent de convaincre l'INAO lors d'une réunion en argumentant sur le lien entre leur produit et leur territoire au travers de leurs **savoir-faire et traditions (II2)** ainsi que de leur **ressource herbagère (IM5)**. Ce travail de présentation est une réussite puisque l'INAO, convaincu de la pertinence de leur demande, missionne un groupe de travail pour mener une commission d'enquête sur le Fin Gras du Mézenc. À sa tête est nommé **Mr Béranger, scientifique de l'INRA (IO9)** ayant déjà eu connaissance de la démarche puisqu'il pilotait le projet « Elevage Bovin Extensif » réalisé durant les années 1997-1998. De par son expérience professionnelle, cet acteur a mobilisé tout un **réseau scientifique extérieur au territoire (IA1)** pour pallier **l'absence de référentiel pour les AOC en viande bovine (IF4)** et prouver le lien entre la qualité du produit et le territoire. Une fois ce travail réalisé, l'aire géographique du Fin Gras fut délimitée ; celle-ci a été validée en mai 2005 et l'obtention de l'AOC se fut un an après, en septembre 2006.

En parallèle de la certification, le nombre d'animaux produits a continué à augmenter, passant de 80 à 400 bêtes entre 1998 et 2006. De nouveaux débouchés ont également été trouvés puisqu'au fur et à mesure des années, les éleveurs, les bouchers et les restaurateurs ont développé des relations commerciales de confiance ainsi qu'un **réseau professionnel propre à la filière bovine sur le territoire (IO10)**. De plus, une proximité s'est créée entre les éleveurs de Fin Gras, ce qui a suscité l'émergence d'une **communauté (IO11)** au sein de laquelle ils se confrontent et se comparent. Enfin, il faut noter que la **seconde crise de la vache folle (IF5)** de 2002, a eu comme conséquence une hausse de la demande pour les produits de qualité accompagnée d'une augmentation des prix de vente, ce qui conforte la démarche. Enfin, il faut noter que la **fête du Fin Gras** initiée en 1996 perdure puisqu'elle est réalisée chaque année. Celle-ci participant à la construction de l'identité territoriale, devient alors un ingrédient à part entière, résultant de la dimension idéale du territoire (**II3**).

Cette séquence est soumise à deux moteurs, le premier étant dans la continuité de la séquence précédente avec la volonté **de produire et commercialiser le Fin Gras (ME3)**, en trouvant de nouveaux éleveurs et débouchés. Le second moteur est de type programmatique et traduit la volonté de l'association Fin Gras **d'obtenir l'AOC (MP4)**. C'est parce que ce travail de certification est très encadré et que l'on connaît les étapes nécessaires pour atteindre l'objectif

final que l'on s'entend pour qualifier ce moteur de programmatique. Pour ce qui est des ingrédients, il faut souligner l'importance des ingrédients construits au sein de cette séquence, au nombre de trois. Ils sont le fruit de la démarche mais deviennent des éléments constitutifs du territoire telles que la communauté d'éleveurs, la fête du Fin Gras ou encore le réseau professionnel de la filière.

2.5 Séquence 5 – Promotion du produit et du territoire – Juin 2006 à juin 2009

Dans cette cinquième séquence, l'objectif est de promouvoir le produit « Fin Gras » et le territoire du Mézenc. Pour ce faire, différents *projets (IO12)* sont signés avec les départements et les régions tels que le *Pôle d'Excellence Rurale (PER)* mis en place en Juin 2006, le *Programme Intégré de Développement Agricole (PIDA)* signé en 1997 ou encore la *Convention de Massif*, dont le Fin Gras tire parti économiquement. Les financements alloués par ces projets ont permis de mener des actions de promotion et de communication avec la création d'un musée (la Maison du Fin Gras) et la mise en place d'une signalétique sur les communes de la zone AOC. Ces financements ont également permis de garder le technicien de l'association qui, suite à la *réforme des AOC par l'INAO (IPo3)*, a pris la responsabilité du contrôle interne.

En termes de production, on observe un ralentissement bien que la volonté des membres de la filière soit d'atteindre 1000 animaux Fin Gras. Cet affaiblissement de l'offre s'explique en partie par le fait que les éleveurs déjà engagés ont atteint un maximum en termes de place, du fait de la *taille restreinte de leurs bâtiments d'élevage (IM6)*. Face à cette offre qui stagne, la demande s'accroît et l'on voit se mettre en place de nouveaux débouchés via les *grossistes*. Ceux-ci se sont intégrés dans le *réseau professionnel de la filière bovine (IO10)* afin de répondre à une *demande nouvelle des consommateurs et des bouchers situés dans la vallée du Rhône (IA2)*. Cet engouement pour le Fin Gras est le résultat d'anciennes *traditions de commerce et d'échange depuis le Mézenc vers la Vallée du Rhône (II4)*.

Le moteur évolutionniste (*ME3*) reste d'actualité dans cette séquence avec *l'évolution du collectif d'acteurs de la filière participant à la production et vente de Fin Gras*, à travers l'arrivée des grossistes et de quelques nouveaux éleveurs. En parallèle, un moteur téléologique (*MT5*) apparaît par la volonté des éleveurs de *promouvoir le produit et le territoire du Mézenc*.

2.6 Séquence 6 – Crise du Fin Gras – Juin 2009 à décembre 2011

À la charnière entre la cinquième et la sixième séquence, plusieurs événements se sont enchevêtrés, provoquant une crise ainsi qu'un changement d'orientation du processus Fin Gras. Deux ingrédients extérieurs au territoire ont plus particulièrement conduit à cette bifurcation ; ils correspondent à *l'arrêt des contrats aidés (IPo4)* et à la *réduction des financements publics (IPo5)*. Ils ont pour conséquences la remise en question du poste de technicien, la mise en sommeil de l'Association des Élus du Mézenc, ainsi qu'une rétractation de la convention de massif de 12 000€. Pour sortir de cette situation défavorable, les membres

de l'association Fin Gras ont tenté de trouver de nouveaux financements en instrumentalisant leurs *réseaux d'interconnaissance professionnels (IO4)*. Ils réussissent en partie en obtenant de la communauté de communes, une *subvention annuelle de 3500€ (IM7)*. Une nouvelle dynamique s'engage par la création de projets en partenariat avec des acteurs du territoire tel que le PNR des Monts d'Ardèche, qui entamait à cette époque la révision de sa charte. Dans le même temps, le Fin Gras demande l'AOP mais la *réglementation européenne (IPo6)* ainsi que *l'absence d'abattoirs dans l'aire de production (IM8)* complexifient le processus d'obtention de cette reconnaissance.

Cette sixième séquence se caractérise par un poids équivalent des trois sphères du territoire, en termes de nombre d'ingrédients. Associés les uns aux autres, ils permettent d'engager une reconstruction de la démarche suite à la crise, au travers de subventions ou de jeux d'acteurs par exemple. Ceux-ci vont dans le sens du moteur téléologique (*MT6*) dont l'objectif est de *trouver de nouveaux financements* mais également du moteur (*ME3*), dont le but est de *faire évoluer la production de Fin Gras*.

2.7 Séquence 7 – Réorientation de la stratégie collective – Janvier 2012 à juillet 2013

La relance d'une dynamique collective constitue l'enjeu de cette dernière séquence durant laquelle les dirigeants du Fin Gras s'appuient sur les premiers échanges menés avec le PNR pour répondre à *deux projets portés par les régions Auvergne et Rhône-Alpes (IO13)* : un second *PIDA* et un *CROQ* (Contrat régional d'objectifs de filière sous signe d'identification de la qualité et de l'origine). Deux axes de travail sont alors définis : la promotion avec le PNR des Monts d'Ardèche et la recherche de nouveaux producteurs avec l'aide de la Chambre d'Agriculture. L'arrivée de ces nouveaux acteurs apporte de nouvelles compétences techniques ainsi qu'une légitimité à la démarche.

Du point de vue de la production, la situation est plus mitigée avec *la hausse du prix de la viande bovine en 2012 (IF6)* ayant pour conséquence une moindre attractivité des prix du Fin Gras par rapport à de la viande standard. À cela s'ajoute des inquiétudes concernant les réformes de la PAC de 2014 qui tendent à *renforcer les primes au maintien des vaches allaitantes (IPo7)* et donc à favoriser le maintien des génisses sur l'exploitation pour en faire des vaches plutôt que de les engraisser en Fin Gras. À ce stade du processus, la démarche n'est pas terminée mais elle semble à un tournant de son existence puisqu'à la fin des programmes, les financements risquent de manquer. Il faut alors trouver un équilibre entre l'activité de production et celle de gestion.

Même si des ingrédients des trois sphères du territoire œuvrent au développement de cette septième séquence, la dimension organisationnelle semble prédominante. En effet les projets et partenariats offrent une nouvelle dynamique à la démarche et vont dans le sens des deux moteurs de cette séquence : la *relance d'une dynamique collective (MT7)* et le *développement de la filière Fin Gras (ME3)*.

3. Discussion – Les résultats propres au cas de l’AOP Fin Gras du Mézenc sont-ils généralisables ?

L’approche processuelle et territoriale conduite dans le cadre de l’AOP Fin Gras du Mézenc a mis en évidence le rôle joué par les trois sphères du territoire sur le développement de la démarche. Du point de vue du nombre d’ingrédients, la sphère organisationnelle semble être celle qui impacte le plus fortement la démarche avec 13 ingrédients mis en évidence, contre 7 pour la dimension matérielle et 4 pour la dimension idéale. Cependant, cette différence doit être relativisée puisque tous les ingrédients n’ont pas la même temporalité. En effet, pour ce qui est de la dimension idéale, les traditions, les savoir-faire ou encore l’identité sont des composantes territoriales qui mettent de nombreuses années à se développer. Au fur et à mesure du temps, elles s’étoffent, s’adaptent, se consolident et se transmettent mais elles restent les mêmes ; c’est pourquoi on les retrouve tout au long du processus. Au contraire, la sphère organisationnelle peut être constituée d’ingrédients qui ont une durée de vie définie, comme c’est le cas des projets mis en place pour 2 ou 3 ans, ou encore de certains acteurs qui ne font qu’intervenir à un moment précis dans la démarche. Le renouvellement des ingrédients organisationnels est donc plus fréquent bien que certains d’entre eux puissent rester en jeu pendant plusieurs séquences, comme c’est le cas du collectif d’éleveurs. Pour ce qui est de la dimension matérielle, la temporalité dépend de la nature de l’ingrédient. En effet, l’existence d’une flore riche et diversifiée est le fruit de plusieurs années de travail et reste en place de façon continue alors qu’une subvention versée deux années de suite est beaucoup plus éphémère. En prenant un peu de recul sur le cas du Fin Gras, il semble que les ingrédients ayant trait à la production, tel que la ressource herbagère, les savoir-faire et traditions d’engraissement ou encore le collectif d’éleveurs, sont plus stables dans le temps et ancrés dans le territoire que ceux qui participent au fonctionnement « administratif et collectif » de la démarche, comme c’est le cas des projets, des subventions ou encore des acteurs de passage. Pour maintenir dans le temps une démarche collective comme celle-ci, il faut donc favoriser une stratégie de prospective afin d’identifier les ingrédients futurs pouvant être mobilisés dans le but de remplacer ceux qui disparaîtront.

Toujours en lien avec la dimension temporelle, il transparait de l’analyse processuelle, une répartition variable des ingrédients au sein des séquences, selon la sphère du territoire à laquelle ils appartiennent. Au cours de la première séquence, correspondant à la naissance de l’idée, les protagonistes ont tendance à mobiliser plus la dimension matérielle dans le but de s’informer, de prendre connaissances des ressources disponibles du territoire, de ses particularités. La lecture approfondie de toutes les études réalisées sur l’agriculture du Mézenc en est un bon exemple. On peut dire que cette première phase d’exploration nécessite un appui solide sur les ingrédients matériels du territoire : les ressources latentes. Une fois l’idée trouvée, il est nécessaire de consolider un groupe d’acteurs ayant pour vocation de porter le projet ; la dimension organisationnelle devient alors prédominante. Dans le cas du Fin Gras, cela correspond à la deuxième séquence durant laquelle les protagonistes de l’initiative ont convaincu les éleveurs et deux acteurs politiques de se lancer avec eux dans le projet : la construction d’un réseau était alors au centre des préoccupations. Ce fut également le cas dans les séquences 3 et 4, avec respectivement la mobilisation d’acteurs de la filière

pour commercialiser les animaux puis d'acteurs scientifiques et techniques pour prouver le bienfondé de l'AOC. Dans la séquence 5, axée sur la promotion du produit et du territoire, la dimension organisationnelle reste centrale mais ce n'est pas tant le réseau qui importe que les projets et les financements qui leur sont associés. Après la bifurcation qui a eu lieu en début de sixième séquence, on se retrouve dans une phase de réorientation qui ressemble à la première étape du processus, au cours de laquelle il est nécessaire de s'appuyer sur tous les ingrédients disponibles pour rebondir : les subventions, les réseaux d'interconnaissance, l'identité du produit ; c'est pourquoi les trois sphères s'équilibrent. Enfin, une fois la démarche remise à flot, il faut remettre à jour le collectif voire développer de nouvelles relations afin d'impulser la dynamique ; c'est pourquoi la dimension organisationnelle est plus fortement mobilisée. Cette répartition des ingrédients selon les séquences donne l'impression d'un cycle que suivrait la démarche collective ; celui-ci est-il propre à l'AOP Fin Gras ou généralisable à d'autres initiatives collectives de valorisation de la viande bovine ? Pour répondre à cette question, une analyse comparative des processus de plusieurs démarches pourra être envisagée.

À travers la trajectoire de la démarche Fin Gras, nous avons pu mettre en évidence que plus on avance dans le processus, plus les ingrédients territoriaux mobilisés sont en fait les résultats de la démarche. En effet, à partir de la deuxième séquence, ce ne sont plus seulement des ingrédients préexistants à l'initiative qui sont au cœur de la démarche mais bien des ingrédients construits par celle-ci, telle que l'association des Élus du Mézenc. Fondée dans le but de soutenir le Fin Gras, cette association regroupant des acteurs politiques des deux régions et départements a ensuite œuvré au développement d'autres initiatives sur ce même territoire. Les interactions entre démarche collective et territoire se font donc dans les deux sens, le Fin Gras s'est en effet appuyé sur les ressources territoriales pour se développer mais a ensuite donné naissance à de nouvelles ressources qui œuvrent à son développement. C'est le cas du produit lui-même, des fêtes ou encore des réseaux d'acteurs qui sont aujourd'hui à la base de l'identité territoriale. Ce constat va dans le sens des travaux de Gumuchian et Pecqueur (2007) pour qui le territoire est à la fois une matrice de ressources mais également un objet géographique dynamique construit par les acteurs.

Pour finir sur le rôle des ingrédients, nous avons tenu à matérialiser les ingrédients externes au territoire, qui viennent interférer dans le développement de la démarche. Ceux-ci peuvent faire référence à la filière, aux acteurs extérieurs ou encore aux politiques (Cf. Fig1). Selon les séquences, ils sont plus ou moins nombreux et bien qu'indépendants les uns des autres, leurs impacts peuvent se cumuler. Ce fut le cas lors de la séquence 3 durant laquelle la crise de la vache folle (IF2), le projet « bovin extensif » (I3) ainsi que la politique des emplois jeunes (IPo1) ont joué en faveur de la démarche, en générant respectivement une recrudescence des demandes des consommateurs pour des produits de qualité, stratégie sur laquelle le Fin Gras s'était positionné ; une ouverture du réseau à de nouveaux acteurs et enfin le financement nécessaire au recrutement d'un technicien propre à la démarche. Ce constat révèle donc la capacité des acteurs partie prenante de l'initiative à saisir des opportunités définies hors de leur territoire et à les adapter localement. Tout au long du processus, le collectif a cherché à acquérir un ensemble de conditions manquantes sur le territoire mais nécessaires pour

atteindre les objectifs de production et/ou de promotion. Pour ce faire, ils se sont tournés vers l'extérieur au travers de trois acteurs, Mermet, Léogier et Béranger qui ont la particularité d'avoir un pied sur le territoire du fait d'origines familiales ou de leur engagement dans la démarche et un autre à l'extérieur en raison de leurs responsabilités professionnelles. Grâce à leurs réseaux et leurs connaissances des problématiques de développement, ces trois individus ont apporté des compétences nouvelles sur le territoire. Cette ouverture vers l'extérieur montre donc que la démarche Fin Gras, bien qu'ancrée dans le territoire du Mézenc, s'inscrit également à des échelles plus vastes. Le territoire n'est donc pas un système fermé puisqu'il interagit avec d'autres dynamiques spatiales.

Conclusion – Les forces et faiblesses de l'analyse processuelle et territoriale

Dans cette communication, notre objectif était de questionner le rôle du territoire, et plus particulièrement des trois sphères qui le composent, sur la mise en place et le développement des démarches collectives de différenciation et de valorisation de la viande bovine en Auvergne. Pour cela, nous avons proposé une approche croisant analyse processuelle et analyse territoriale, en combinant les concepts d'ingrédients et de composantes territoriales, qui correspondent tous les deux à des éléments du contexte qui favorisent, ou au contraire limitent les processus sociaux. L'entrée territoriale introduite dans l'approche processuelle de Mendez et al. (2010), apporte une précision supplémentaire sur le contexte et les ingrédients et permet d'étudier conjointement les dimensions spatiale et temporelle d'un processus social. Cette combinaison de trois méthodologies va donc dans le sens des conclusions de Brochier et al. (2010), pour qui il n'existe pas de bonne ou de mauvaise méthodologie mais bien des avantages à les combiner, en fonction des attentes et des finalités de notre recherche.

L'intégration d'une troisième étape, correspondant à la formalisation graphique, est une des forces de notre adaptation du cadre théorique et méthodologique de Mendez et al. (2010), puisqu'elle permet de prendre du recul sur la décomposition temporelle du processus. Elle offre une image synthétique d'un phénomène complexe, ce qui est d'un grand intérêt en sciences sociales où les objets d'étude sont souvent difficiles à appréhender. De plus, cette représentation graphique offre des avantages en termes de comparaison, en proposant un cadre formel et visuel, traduit par un codage particulier. Les trajectoires ainsi construites peuvent être plus facilement comparables et permettent de faire émerger des situations équivalentes ou au contraire très différentes, qu'il sera ensuite possible de décortiquer et d'analyser en intégrant le détail des ingrédients.

Enfin, l'opérationnalisation de cette approche processuelle et territoriale au cas de l'AOP Fin Gras du Mézenc, prouve que ce cadre d'analyse peut être mobilisé en dehors du monde de l'entreprise, pour des objets très disparates comme c'est le cas des démarches de valorisation des produits issus de l'élevage. Il ouvre le champ des possibles concernant l'étude des phénomènes sociaux inscrits dans la durée et dans l'espace en permettant d'identifier et de classer les éléments qui jouent un rôle d'entraînement ou au contraire de frein à la dynamique.

Malgré ses multiples intérêts, ce cadre d'analyse et la méthodologie qui lui est associée, laissent apparaître certaines limites. En effet, le niveau de détail et la quantité d'informations à recueillir rendent complexe l'analyse et nécessitent un temps de travail assez conséquent pour réaliser les trois étapes successives. Cette approche ne semble donc pas appropriée pour l'étude superficielle de nombreux cas mais plutôt pour un travail comparatif n'excédant pas deux ou trois démarches. De plus, une des faiblesses de cette approche processuelle et territoriale, est qu'elle reste très subjective quant à la définition des ingrédients et leur attribution à l'une ou l'autre des trois sphères du territoire. Elle dépend fortement des représentations et des interprétations que se fait le chercheur de l'objet, et dans ce cas précis de la démarche collective. Pour tester et/ou contrôler le degré de subjectivité, une des solutions est d'aller confronter la trajectoire construite grâce à l'approche processuelle et territoriale, aux acteurs partie prenante de la démarche collective. Cette représentation graphique offre en effet un objet de discussion facilement mobilisable et permet de questionner le rôle des ingrédients et plus largement l'impact des conditions territoriales.

Comme il l'a été évoqué plus haut, un des intérêts de ce cadre d'analyse et de la méthodologie en trois temps est de pouvoir comparer des démarches d'une même nature les unes aux autres. Cela constitue la perspective majeure de notre travail à travers l'étude d'une seconde initiative collective de valorisation de la viande, ne correspondant pas cette fois-ci à une AOP mais à un modèle type panier de biens, piloté par une marque Parc Naturel : l'Acajou des Volcans. Grâce à cette méthode, nous pourrions mettre en évidence les ingrédients communs ou non aux deux territoires, la séquence à laquelle ils interviennent ainsi que leurs impacts sur le processus, tantôt frein ou moteur de la dynamique. Enfin, cette analyse comparative pourra nous permettre d'interroger les effets du modèle de qualité territorialisé choisi (AOP, Label Rouge, marquage Parc, certificat de conformité par exemple) sur le développement de la démarche collective de valorisation de la viande bovine.

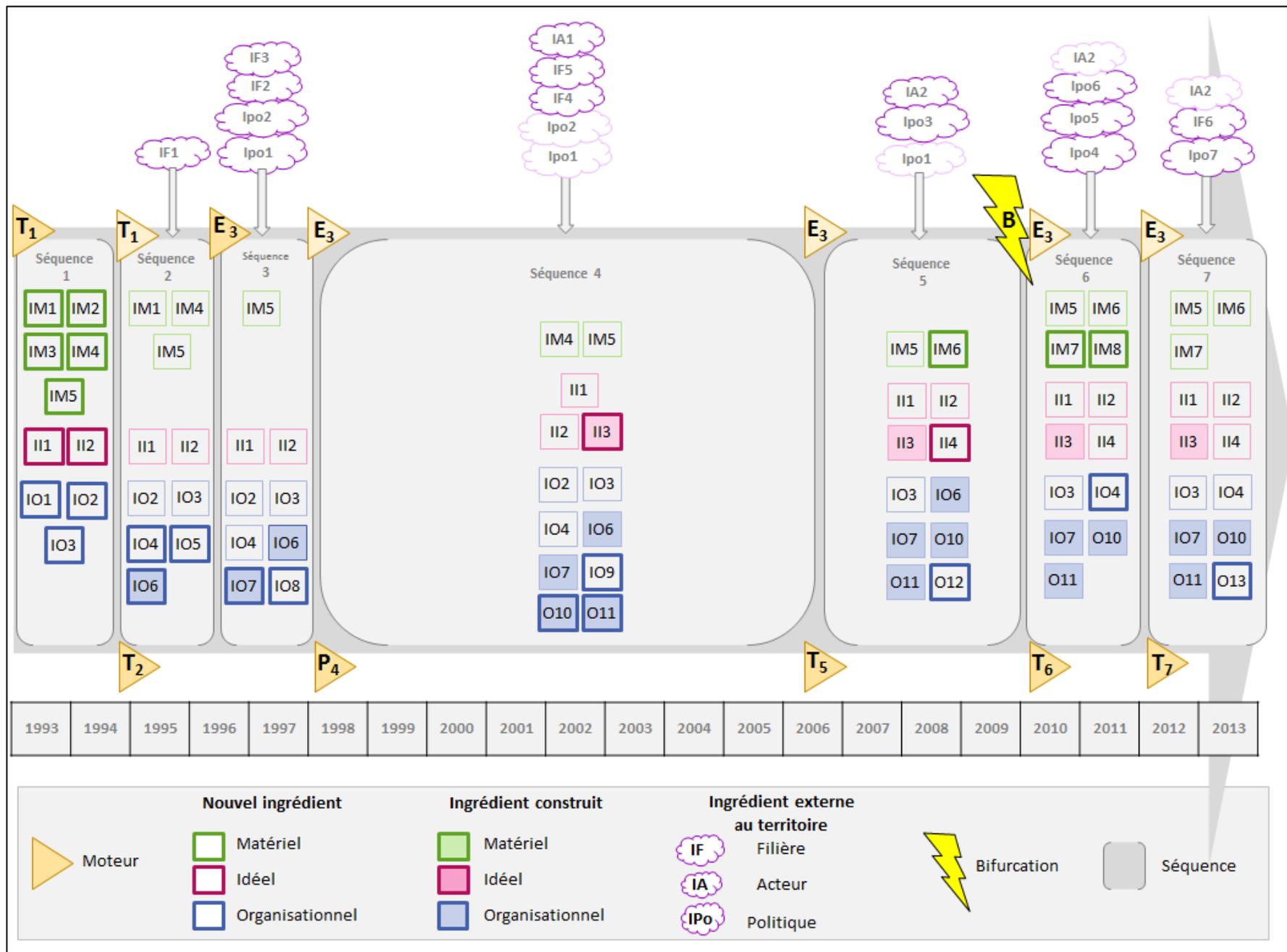


Figure 1 : Représentation de la trajectoire Fin Gras du Mézenc de 1993 à 2013

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, G., & Sylvander, B. (1997). Qualité spécifique et innovation territoriale. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 24, 29-59.
- Bailly, A., Baumont, C., et al. (1995). Représenter la Ville. *Economica*, 11(5).
- Brochier, D., Oiry, E., et al. (2010). Propositions pour un cadre théorique unifié et une méthodologie d'analyse des trajectoires des projets dans les organisations. *Management & Avenir*, 36(6), 84-107.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2004). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *L'économie de proximité*.
- Di Méo, G., & Buléon, P. (2005). *L'espace social : lecture géographique des sociétés*. Paris: Armand Colin.
- Diry, J-P. (1995). Moyennes montagnes d'Europe occidentale et dynamiques rurales. *Revue de géographie alpine*, 83(3), 15-26.
- Gilly, J.P., & Torre, A. (2000). *Dynamiques de proximité*. Paris: L'Harmattan.
- Glon, E., & Pecqueur, B. (2006). Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales ? *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*(1), 13-22.
- Guicheney, H. (2001). *Du patrimoine rural au développement local: les atouts de la race bazadaise*: Educagri.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*.
- Houdart, M., Bonin, M., et al. (2007). *Organisation sociale et organisation spatiale : apprécier le potentiel d'un groupe à l'innovation agro-écologique. Etude de cas en zone bananière, Guadeloupe*. Paper presented at the Joint congress ASRDLF 44th Congress / ERSa 47th Congress, Paris/Cergy-Pontoise, August 29th - September 2nd 2007.
- Laganier, R., Villalba, B., et al. (2002). Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.
- Langley, A. (1999). Strategies for Theorizing from Process Data. *The Academy of Management Review*, 24(4), 691-710. doi: 10.2307/259349
- Le Berre, M. (Ed.) (1995) Encyclopédie de géographie. Bailly, A., Ferras, R. & Pumain, D.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*.
- Mendez, A., Bidart, C., et al. (Eds.). (2010). *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*.
- Mendez, A., & Mercier, D. (2006). Compétences-clés de territoires. *Revue française de gestion*(5), 253-275.
- Mercier, D., & Oiry, E. (2010). Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode. In A. Mendez (Ed.), *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales* (pp. 29-42): Academia Bruylant.

- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- Mormont, M., Van Huylenbroeck, G. (2001). *A la recherche de la qualité: analyses socioéconomiques sur les nouvelles filières agro-alimentaires*: Editions de l'ULG.
- Peyrache-Gadeau, V., Janin, C., et al. (2008). *Des produits aux ressources—différenciation et construction territoriale : le coffret de Chambaran*. Paper presented at the Communication au XLVI ème colloque international organisé par l'ASRDLF. Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie: quels équilibres pour les espaces régionaux?
- Rieutort, L. (2009). Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information géographique*, 73, 30-48.
- Schermer, M., Renting, H., et al. (2011). Collective Farmers' Marketing Initiatives in Europe: Diversity, Contextuality and Dynamics. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 18(1), 1-11.
- Torre, A., & Beuret, J.E. (2012). *Proximités territoriales*: Economica Anthropos.
- Van de Ven, A.H., & Poole, M.S. (1995). Explaining Development and Change in Organizations. *The Academy of Management Review*, 20(3), 510-540. doi: 10.2307/258786